

Communiqué de presse

Commission Permanente de la Région Normandie

07 Novembre 2016

La Commission Permanente de la Région Normandie s'est rassemblée, lundi 7 novembre 2016, au conseil régional, sur le site de Caen, sous la présidence d'Hervé Morin, pour examiner plus de cents dossiers. On peut notamment retenir :

TRANSPORTS

Nouvelle convention entre la Région Normandie et la SNCF

Les élus régionaux ont approuvé ce jour la nouvelle convention de financement entre la Région et la SNCF, pour la réalisation d'une tri-fosse de maintenance au Technicentre de Caen pour les voitures Corail et les futurs trains acquis dans le cadre du transfert des services Intercités de l'Etat à la Région, à compter du 1^{er} janvier 2020. Le coût prévisionnel des travaux est évalué à 5 millions d'euros, et sera financé à parts égales par SNCF Mobilités et la Région Normandie.

Accès fluviaux et ferroviaires

Dans le cadre du contrat de plan interrégional Etat-Région Vallée de Seine 2015-2020, la Région a décidé d'accorder une subvention de 875 000 € au Grand Port Maritime du Havre pour la réalisation des travaux du terminal croisières, et 300 000 € à Port 2000 pour la réalisation de l'étude de l'accès fluvial. La Région a également décidé d'accorder une subvention de 1 653 072,50 € au Département de la Seine-Maritime pour la réalisation des travaux de remplacement de la porte de l'écluse du bassin de commerce du Port du Tréport. Enfin, pour mener à bien l'étude d'accès sud au port de Rouen inscrite au contrat de plan Etat Région 2015-2020, la Région a décidé d'attribuer une subvention de 100 000 € à SNCF Réseau.